

Réunion de Bureau

Lundi 13 décembre 2021 de 20 heures 05 à 21 heures 45

En visioconférence

À CONFIRMER	PRÉSENTS	EXCUSÉS
	- Frédéric TRYNISZEWSKI <i>Président</i>	- Corinne KRENCKER <i>Vice-présidente</i>
	- Thierry RESSEL <i>Trésorier</i>	- Hervé FRARE <i>Vice-président</i>
	- Rachel CHAMPENIER <i>Coordinatrice</i>	
	- Jean-Marie SCHMIDT <i>Trésorier adjoint</i>	
	- Julie SIZAROLS <i>Secrétaire</i>	
	- Gaëtan DUREAU <i>Secrétaire adjoint</i>	

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du compte-rendu de la dernière réunion
- 2) Avancée des travaux des différentes commissions
- 3) Point sur la vaccination / prolongation de VACCI'MOUV
- 4) Point sur les fonds FIR
- 5) Retour sur la rencontre CPTS ARS CPAM du 6 décembre 2021
- 6) Proposition d'organiser des « séminaires » en janvier
- 7) Recrutement en CDD d'un « visiteur médical » pour présenter les projets de la CPTS
- 8) Date du prochain Conseil d'Administration (semaine du 31/01 au 05/02 ?)
- 9) Points Divers
- 10) Prochaines réunions / dates butoirs

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

Le Président Frédéric TRYNISZEWSKI ouvre la séance à **20h05**

1) Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

Le CR du dernier CA est porté au vote du Bureau :

- Personne ne s'oppose
- Personne ne s'abstient

Le CR du dernier CA est adopté par le Bureau

2) Avancée des travaux des différentes commissions

▪ COMMISSION ACCÈS À UN MÉDECIN TRAITANT

Le dossier de synthèse est rédigé et validé et 2 visites ont été réalisées.

L'objectif contractuel n'est pas atteint.

Il faudra sans doute revoir certaines modalités.

▪ COMMISSION SOINS NON PROGRAMMÉS

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI revient sur les 2 soirées organisées par la CPTS :

- La soirée de présentation des outils numériques (ENTR'ACTES et PARCEO) du 23/09/2021 en présence de 120 personnes, ce qui est un joli succès
- La soirée sur la santé mentale du 21/10/2021 et des outils numériques (ENTR'ACTES) qui a rassemblé 60 personnes, psychiatres et psychologues.

▪ COMMISSION SANTÉ MENTALE

Le Dr Thierry RESSEL précise que la soirée santé mentale a été très enrichissante.

Les 5 groupes de travail ont bien avancé notamment sur la création d'un questionnaire et d'un arbre décisionnel permettant d'orienter plus facilement les patients.

Deux psychiatres sont prêts à démarrer l'activité de consultation d'orientation à la maison médicale de garde de Mulhouse, mais à ce jour le problème de la prise en charge de l'activité des infirmières par la CPAM n'est pas résolu.

- **COMMISSION PERTE D'AUTONOMIE**

- Cas d'usage télémédecine recensés (choisi par le groupe : plaies chroniques, positionnement, troubles du comportement),
- Programme télémédecine habitat inclusif ALISTER,
- Cartographie de la dépendance : ce projet n'a pas beaucoup avancé car il est complexe mais le travail est en cours notamment avec la CPAM. Cette réflexion quant à cartographier les personnes dépendantes a amené le groupe à aller plus loin et à essayer de détecter les personnes à fort risque de devenir dépendant ou les patients en pré dépendance. Le groupe a choisi de déployer l'outil ICOPE de l'OMS, actuellement géré par le gérontopole de Toulouse. Le gérontopole de Toulouse est prêt à nous soutenir sur l'outil mais pas sur les ressources humaines. La CPTS va donc prochainement déposer une demande de financement pour les ressources qui gèreraient les alertes levées par le système.

- **COMMISSION PRÉVENTION**

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI présente les avancées des travaux de la commission Prévention.

- Incitation recours au Centre d'Examen en santé : en cours, bien que difficile
- Recensement des actions de prévention : la fiche est validée et le prestataire devrait pouvoir commencer à l'appliquer.

- **COMMISSION VILLE HÔPITAL**

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI présente les avancées des travaux de la commission Ville Hôpital.

- **COMMISSION COMMUNICATON**

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI présente les avancées des travaux de la commission Communication
Le dispositif mentorat est en cours de déploiement mais la CPAM est réticente à donner la liste des nouveaux installés à cause du RGPD.

La newsletter mensuelle est envoyée régulièrement depuis juin 2021 et est visiblement bien lue.

Un accueil des internes a été organisé, une vingtaine d'internes ont participé ce semestre, ce qui est plutôt bien pour une première.

Mr Jean-Marie SCHMITT félicite les Dr Frédéric TRYNISZEWSKI et Thierry RESSEL pour l'édito de la dernière newsletter.

3) Point sur la vaccination / prolongation du VACCI'MOUV

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI rappelle que cette activité prend beaucoup de temps à la CPTS puisque la CPTS assure les formations, les plannings et la gestion des rémunérations de l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la vaccination.

L'activité du VACCI'MOUV est prolongée et a explosé suite à l'annonce du gouvernement de l'obligation de la troisième dose.

A ce jour, le VACCI'MOUV permet de faire environ 400 vaccins par jour dans le camion.

Mr Jean-Marie SCHMITT informe le Bureau que lors de l'inauguration d'un magasin d'optique en centre-ville de Mulhouse, l'ensemble des personnes présentes ont plébiscité l'action du VACCI'MOUV.

Mme Julie SIZAROLS relève l'importance de rappeler aux professionnels et aux patients qu'en cas de contamination, le QR code positif fait office de pass sanitaire et que celui-ci ne peut être émis QUE par l'entité qui a réalisé le test (laboratoire ou pharmacien).

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI indique que le VACCI'MOUV s'arrêtera le 31/12/2021.

4) Point sur les fonds FIR

Le Dr Thierry RESSEL présente les dépenses et précise que pour l'instant les comptes sont bons et que la bonne trésorerie a permis de gérer les grosses dépenses en attendant les paiements des fonds FIR.

FIR Pré ACI : Perçu : 90 000 € en avril 2021

Centre de vaccination de Mulhouse :

- 07/01 au 30/09/2021 : demandé 23 135, versé 23 135 € (Août 18 508 € – Octobre 4 627 €)
- 01/10 au 31/12/2021 : demandé 1 233 €, versé 500 € (Décembre), le restant sera versé au moment de l'analyse de ce fond FIR

VACCI'MOUV :

- 01/08 au 30/09/2021 : demandé 231 954 € (dont 195 054 € pour prestataire), versé 231 954 € (Août 185 553 € - Novembre 46 401 €)
- 01/10 au 30/11/ 2021 : demandé 122 000 € (dont 114 144 pour le prestataire), versé 82 916 € (Décembre). La CPTS a dû avancer ces fonds en attendant le versement de l'ARS.
- Décembre 2021 : demandé 61 324 € (dont 58 324 pour le prestataire), versé 0€. Cette dépense n'est pas encore passée en commission FIR donc les fonds ne devraient pas être payés avant fin janvier 2022 alors que le prestataire devra être payé fin décembre. Il faudra là encore utiliser les fonds propres de la CPTS.
- TOTAL demandé : 415 278 € (dont CPTS 47 756) - Versé 314 870 €, il y a donc encore presque 100 000 € à attendre et qu'il faudra avancer sur notre trésorerie

Le Dr Thierry RESSEL précise qu'en théorie, le budget annuel de fonctionnement de la CPTS, pour l'année 2022, devrait être versé rapidement, normalement à la date anniversaire de la signature du contrat. La CPAM a confirmé que les fonds annuels devraient être versés très rapidement.

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI précise au Bureau que si effectivement même si cette mission dans le domaine de la vaccination n'a pas été très « rentable » financièrement, elle a eu un impact énorme sur la notoriété de la CPTS. Il faut d'ailleurs noter que le but de la CPTS étant la coordination des soins sur le Territoire, cette mission d'organisation de la vaccination fait clairement partie des attributions de la CPTS.

Le Dr Thierry RESSEL précise que 20 000 vaccinations auront été faites dans le VACCI'MOUV, ce qui ramène le prix d'organisation structurelle d'une vaccination à 20€/ vaccin, somme finalement raisonnable.

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI précise aussi que la CPAM a bien réalisé que les CPTS sont des acteurs clé dans les crises sanitaires pour gérer l'énorme logistique matériel et humaine que cela implique.

5) Retour sur la rencontre CPTS ARS CPAM du 6 décembre 2021

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI indique que suite à cette rencontre, il n'est pas inquiet quant au financement de la CPTS pour l'année prochaine car la CPAM est bien consciente des difficultés rencontrées en raison de la crise sanitaire et que si certains objectifs seront sans doute critiqués, la CPAM sera flexible cette année et que le budget 2022 devrait être sans doute complet.

Un dialogue de gestion avec la CPAM est prévu le 07/02. Il conviendra de faire un CA la semaine avant pour notamment valider le rapport moral.

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI va essayer de trouver les ACI des autres CPTS du Grand Est car cela permettrait de pouvoir négocier au mieux les nouveaux objectifs avec la CPAM.

6) Proposition d'organiser des « séminaires » en janvier

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI souhaiterait proposer des séminaires en janvier pour travailler sur les missions de manière collégiale, notamment sur la mission accès à un médecin traitant et Soins Non Programmés. Il s'agirait d'organiser des groupes de travail avec les professionnels de santé afin d'obtenir rapidement des objectifs précis et concrets à présenter pour notre Projet de Santé.

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI souhaiterait que ces séminaires soient ouverts pour potentiellement avoir de nouveaux adhérents mais aussi pour travailler de la manière la plus démocratique.

L'ensemble du Bureau approuve cette idée.

7) Recrutement en CDD d'un « visiteur médical » pour présenter les projets de la CPTS

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI souhaiterait recruter un visiteur qui pourrait aller à la rencontre des professionnels de santé du territoire, pour présenter les projets et les outils de la CPTS.

Il s'agirait d'un CDD de 6 mois pour faire un essai et idéalement de garder ce poste et de le pérenniser si cela devait fonctionner.

Mr Gaëtan DUREAU demande si un tel travail ne pourrait pas être pris en charge en partie par la CPAM. Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI précise que la CPAM n'est pas très disposée à le faire.

Le Dr Thierry RESSEL précise qu'il serait plus souhaitable que les missions de la CPTS soient présentées par la CPTS elle-même, dans le but d'un meilleur accueil et d'une meilleure écoute de la part des professionnels de santé.

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI précise que ce ne serait pas que du porte à porte mais que cela pourrait se faire sous forme de réunion, de webconférence ou d'appel téléphoniques.

8) Date du prochain Conseil d'Administration

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI propose de trouver une date la semaine du 31/01 au 05/02.

Mme Julie SIZAROLS propose le lundi 31 janvier ce qui est accepté par les autres membres du Bureau.

Le prochain CA se déroulera donc le 31/01/2022, idéalement à 19h30.

9) Points Divers

Soutien au projet de maison de naissance – Fabrik' à Mômes et création d'une commission « les 1000 premiers Jours »

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI propose au Bureau de soutenir le projet de maison de naissance – Fabrik' à Mômes, projet libéral ayant vocation à s'installer dans les locaux du GHRMSA. La CPTS pourrait soutenir ce projet auprès de la CPAM et de l'ARS.

Mme KRENKER et le Dr WEBER ont donné leur soutien mais le projet est toujours en recherche d'un local.

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI souhaiterait également mettre en contact les sages femmes qui travaillent sur ce projet avec l'HAD obstétrique.

Mr Gaëtan DUREAU trouve que c'est une bonne idée et confirme que la HAD soutiendra volontiers ce projet.

L'ensemble du Bureau approuve ce projet.

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI enverra donc une lettre pour soutenir ce projet.

10) Prochaines réunions / dates butoirs

CA : 31/01/2022 19h30

Le Président clôture la réunion à **21h45**.